



## AVIS PUBLIC

Aux personnes intéressées par le rapport du conciliateur relativement à une demande de permis pour la construction de trois bâtiments destinés à l'élevage porcin.



### **EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LA SOUSSIGNÉE QUE :**

Le 11 juin 2019, le conciliateur désigné par le ministre des Affaires municipales et de l'Habitation a déposé son rapport relativement au projet d'élevage porcin de Ferme Ran-Porc S.E.N.C. situé au 389, 14<sup>e</sup> Rang à Adstock.

Le rapport du conciliateur peut être consulté au bureau municipal situé au 35, rue Principale Ouest, Adstock pendant les heures normales d'ouverture du bureau et copie peut en être obtenue moyennant le paiement des frais.

Donné à Adstock, ce 9 juillet 2019.

La directrice générale,

*(signée)*

---

Julie Lemelin